



EDITO

La frite mène la danse de la pomme de terre.

Dans l'actualité du petit monde de la pomme de terre figure évidemment en première place la revalorisation historique des grilles de prix contractuels annoncée lors d'Interpom par plusieurs usines de transformation. Avec des hausses de l'ordre de 35 à 40 % (excusez du peu !) la filière industrielle frappe fort... et défie les autres filières du secteur : la pomme de terre fraîche, le plant, et la pomme de terre féculière.

Ce saut inédit (tant en valeur relative qu'en valeur absolue) est d'abord une remise à jour justifiée par rapport aux coûts de production, lesquels se sont envolés ces 2 dernières années pour de multiples raisons : inflation post-Covid, perte du CIPC et du mancozebe, crise énergétique... Mais il traduit aussi les besoins réels et urgents des usines (belges notamment) dont la capacité s'est encore accrue récemment chez plusieurs opérateurs. Produire plus de frites pour alimenter les marchés mondiaux toujours en croissance reste le leitmotiv de l'industrie nord-ouest européenne qui a réussi (pour l'instant) à intégrer la majeure partie des hausses de coûts dans ses prix de vente.

La lutte pour le sol est évidente dans nos campagnes : le prix du froment reste attractif et d'autres productions (betterave, légumes) ont aussi été revalorisées. Aux prix contractuels proposés pour 2023, la pomme de terre industrielle va grappiller des hectares sur d'autres cultures, mais la marge est étroite.

Il faut s'attendre aussi (et surtout) à une concurrence avec les autres filières du secteur : la pomme de terre de table, le plant de pomme de terre, et la pomme de terre féculière. En France par exemple, la valorisation difficile de la pomme de terre fraîche (que ce soit pour le marché intérieur ou pour l'export) finit par laisser les producteurs qui ont pourtant investi massivement dans l'irrigation, les variétés, les caisses-palettes et le stockage réfrigéré. Aux Pays-Bas, c'est la filière des plants qui peine à dégager de la valeur ajoutée alors que les risques (financiers et sanitaires) ne font qu'augmenter. Dans ces 2 pays, les surfaces de plants sont annoncées en baisse considérable pour 2023, tandis que les producteurs de consommation pensent plutôt « industrie » que « marchés du frais », et que la filière « fécule » est à la traîne. La frite va ainsi récupérer plusieurs milliers d'hectares, un nombre considérable de producteurs et de frigos... et mener la danse au bal de la pomme de terre européenne.

Ces (dés)équilibres dans les secteurs conventionnels pèsent également sur la filière bio. Dans le contexte économique actuel, les produits bio ne trouvent plus leur place dans le budget du consommateur. Ici aussi un impact important est à craindre sur les surfaces et les productions 2023.

A chacun(e) de faire les bons choix, sachant que rien n'est immuable, sauf le mouvement de balancier...

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année, et une année 2023 sereine et fructueuse.

L'équipe Fiwap.